

10.1 Enseignement des 1^{er} et 2nd degrés

À la rentrée 2016, l'ensemble du système éducatif public et privé compte 15,6 millions d'élèves, d'étudiants et d'apprentis, soit 109 000 de plus qu'à la rentrée précédente (+ 0,7 %). L'enseignement supérieur reste le premier contributeur à cette hausse globale, avec une augmentation de ses inscriptions de 2,3 %.

Les écoles de l'**enseignement du premier degré** scolarisent 6,8 millions d'élèves comme à la rentrée 2015. Depuis les années 2000, la part du secteur public oscille autour de 86,5 %. À la rentrée 2016, elle diminue de 0,2 point. Le nombre moyen d'élèves par **classe** est stable dans le secteur public et dans le secteur d'**enseignement privé**. La taille des classes en préélémentaire est en moyenne de 25,3 élèves dans le secteur public et de 27,0 élèves dans le secteur privé. En élémentaire, elle est en moyenne de 23,0 élèves dans le secteur public et de 23,7 élèves dans le privé.

L'**enseignement du second degré** dans les établissements publics et privés, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, accueille 5,6 millions d'élèves à la rentrée 2016, soit une progression de 0,8 % par rapport à la rentrée précédente. Après avoir baissé au cours des années 2000, la part de l'enseignement public est stable depuis 2010, passant de 80,0 % en 2000 à 78,8 % en 2016. Au sein du second degré, les effectifs des formations en collège sont stables depuis la rentrée 2015, après une tendance à la hausse

constante depuis 2010. Les effectifs des formations professionnelles en lycée sont, quant à eux, en légère baisse par rapport à 2015 (- 0,3 %). En revanche, ceux de la filière générale et technologique en lycée progressent (+ 3,1 %). Dans les formations en collège, la taille moyenne des classes est de 24,9 élèves dans le public et de 26,3 élèves dans le privé. Elle est inférieure à 20 élèves dans les formations professionnelles en lycée. La taille moyenne des classes dans les formations générales et technologiques en lycée du secteur public est la plus élevée des trois formations d'enseignement (30,1 élèves).

Lors de la session 2016, le taux de réussite au **diplôme national du brevet** s'établit à 87,3 %. La **réforme de la voie professionnelle**, mise en place progressivement depuis 2008, visait à augmenter le nombre de diplômés de **niveau de formation** IV. Le nombre de diplômes professionnels de niveau V baisse de 0,4 % en 2016. Entre les sessions 2015 et 2016, le **brevet d'études professionnelles (BEP)** gagne 3 503 diplômés tandis que le **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)** en perd 4 768. Durant cette période, les diplômes professionnels de niveau IV progressent de 1,3 %.

Avec 633 500 admis, le taux de réussite au **baccalauréat** 2016 atteint 88,6 %. Par rapport à la session 2015, il progresse de 2,0 points dans la voie professionnelle et reste stable dans la voie générale et la voie technologique. ■

Définitions

Enseignement du premier degré : regroupe l'enseignement préélémentaire et élémentaire, y compris l'enseignement spécialisé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Enseignement du second degré : regroupe l'enseignement dispensé dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels du ministère de l'Éducation nationale ou d'autres ministères (principalement le ministère en charge de l'agriculture).

Baccalauréat, brevet d'études professionnelles (BEP), certificat d'aptitude professionnelle (CAP), classe, diplôme national du brevet, enseignement privé, niveaux de formation, ratio élève/enseignant, réforme de la voie professionnelle, sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Repères et références statistiques 2017 », Depp, août 2017.
- « Examens professionnels du second degré – Session 2016 : un taux de réussite en hausse avec plus de 83 % de réussite », *note d'information* n° 17.08, Depp, mars 2017.
- « Diplôme national du brevet 2016 : près de neuf candidats sur dix obtiennent leur diplôme », *note d'information* n° 17.07, Depp, mars 2017.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Enseignement des 1^{er} et 2nd degrés 10.1

Effectifs d'élèves et d'étudiants dans l'enseignement public et privé

en milliers

	1980	1990	2000	2010	2015 (r)	2016 (p)
Premier degré éducation nationale	7 396,3	6 953,4	6 552,0	6 664,3	6 805,2	6 806,4
Pré-élémentaire	2 456,5	2 644,2	2 540,3	2 539,1	2 563,6	2 539,5
Élémentaire	4 810,0	4 218,0	3 953,0	4 080,8	4 193,0	4 217,5
ASH ¹	129,8	91,2	58,7	44,3	48,7	49,4
Second degré éducation nationale	5 309,2	5 725,8	5 614,4	5 353,2	5 536,4	5 579,4
Formations en collège	3 261,9	3 253,5	3 290,9	3 126,4	3 229,8	3 228,7
Formations professionnelles en lycée	807,9	750,0	705,4	705,5	667,0	665,2
Formations générales et techno. en lycée	1 124,4	1 607,6	1 501,5	1 425,7	1 550,9	1 599,2
Enseignement adapté (Segpa)	114,9	114,6	116,6	95,6	88,8	86,3
Second degré agricole	117,1	116,2	151,3	149,9	144,5	142,8
Centre de formation des apprentis	244,1	226,9	376,1	433,5	410,5	417,6
Scolarisés dans étab. santé	96,2	88,2	81,4	71,5	71,4	72,0
Enseignement du supérieur	1 184,1	1 717,1	2 160,3	2 319,6	2 550,8	2 609,7
Total	14 346,9	14 827,5	14 935,4	14 992,1	15 518,8	15 627,9

1. Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés (ex-adaptation et intégration scolaires).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010.

Sources : Depp ; SIES.

Nombre moyen d'élèves par classe

	1999	2005	2010	2016
Premier degré				
Enseignement public				
Classes préélémentaires	25,5	26,1	25,7	25,3
Classes élémentaires	22,3	22,5	22,7	23,0
Enseignement privé				
Classes préélémentaires	25,9	27,6	27,0	27,0
Classes élémentaires	23,9	22,8	22,9	23,7
Second degré				
Enseignement public				
Formations en collège ¹	24,2	24,0	24,2	24,9
Formations professionnelles en lycée	20,8	20,1	19,1	19,3
Formations générales et techno. en lycée	28,8	28,8	28,5	30,1
Enseignement privé				
Formations en collège ¹	24,8	24,7	25,3	26,3
Formations professionnelles en lycée	19,7	19,2	18,6	17,4
Formations générales et techno. en lycée	24,7	25,0	25,1	26,6

1. Y c. le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA), les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et la 3^e prépa-pro ; non compris Segpa.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010 et y c. Mayotte pour 2016.

Source : Depp.

Principaux diplômes du 2nd degré délivrés en 2016

	Nombre d'admis	Taux de réussite en %
Brevet	712 539	87,3
<i>dont série générale</i>	653 431	87,9
Certificat d'aptitude professionnelle¹	183 618	84,2
Brevet d'études professionnelles¹	147 372	83,3
Baccalauréat général	327 078	91,5
Littéraire (L)	50 974	91,3
Économique et social (ES)	102 887	91,2
Scientifique (S)	173 217	91,7
Baccalauréat technologique	126 578	90,7
<i>dont : sciences et techno. du management et de la gestion (STMG)</i>	59 673	89,3
<i>sc. et tech. ind. dev. durable (STI2D)</i>	28 452	91,9
<i>sc. et tech. design et arts appl. (STD2A)</i>	2 892	97,0
<i>sc. et tech. de la santé et du social (ST2S)</i>	20 807	92,4
<i>sciences et techno. de laboratoire (STL)</i>	7 530	92,5
Baccalauréat professionnel	179 841	82,5
Total des baccalauréats	633 497	88,6

1. Y c. les diplômes agricoles (CAPA et BEPA).

Source : Depp.

Ratio élève / enseignant par niveau d'étude dans l'UE en 2015

en %

	Enseignement primaire	1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire	2 nd cycle de l'enseignement secondaire	Enseignement primaire	1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire	2 nd cycle de l'enseignement secondaire	
Allemagne	15,4	13,3	13,0	Lituanie	10,3	7,3	8,1
Autriche	11,8	8,7	10,1	Luxembourg	10,7	11,0	10,8
Belgique	12,8	9,5	9,9	Malte	13,6	6,9	8,9
Bulgarie	17,8	12,8	12,2	Pays-Bas	16,6	16,0	18,0
Chypre	12,2	10,3	10,1	Pologne	11,1	9,7	10,3
Croatie	14,3	9,0	9,7	Portugal	13,7	10,0	9,7
Danemark ¹	11,9	11,0	13,1	Rép. tchèque	19,0	11,8	11,1
Espagne	13,7	11,9	11,1	Roumanie	19,1	11,9	14,3
Estonie	13,3	9,5	15,2	Royaume-Uni	18,4	14,3	26,1
Finlande	13,6	9,0	16,5	Slovaquie	17,2	11,6	13,5
France	19,0	15,1	10,4	Slovénie	15,9	8,5	13,4
Grèce ²	9,4	7,8	8,1	Suède	12,8	12,3	14,4
Hongrie	11,2	10,6	11,5	UE	15,1	12,6	12,9
Irlande ³	16,4	...	13,9	États-Unis ¹	15,4	15,5	15,5
Italie	12,4	11,5	12,5	Japon ¹	17,1	13,8	11,9
Lettonie	11,6	7,7	9,7	Turquie ¹	19,3	18,4	14,8

1. Données 2014.

2. Données 2014 et données 2013 pour le 2nd cycle de l'enseignement secondaire.

3. Données 2013.

Note : le ratio élève/enseignant doit être réservé aux comparaisons géographiques ; il ne doit en particulier pas être confondu avec le nombre d'élèves par classe ; voir définition en annexes.

Sources : Eurostat (extraction du 5 septembre 2017) ; OCDE.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,2	0,6				
Ensemble (hors tabac)	9 805	0,2	0,6				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
France	0,8	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	Zone euro	1,1
Irlande	-0,2	UE	1,2
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales